

PXD® Trempé (PXDT244)

Parement sain et écologique très résistant en fibres de bois idéal pour la création de murs, cloisons et plafonds respirant, spécialement étudié pour la construction écologique.



Avantages :	Panneau Haute Densité - Très solide, rigide, insensible aux chocs. Parfaite stabilité dimensionnelle. Résiste à l'accrochage d'objets lourds. Facile à scier, percer, clouer et visser. Résistant à l'humidité, à la moisissure, aux impacts, et à l'usure. Recyclable. Déchets combustibles.	
Composition :	Fibres de bois naturelles issues de forêts non traitées, liées avec la résine du bois (aucune autre colle synthétique rajoutée).	
Domaines d'application :	Tout bâtiment, chauffé ou non (agricole, industriel), ou menuiserie. Il peut servir de simple vêture de toit (avec une protection peinture bitumineuse en 2 ou 3 couches), de sol, de matériau d'emballage, de coffrage à béton, de surface d'usure d'une plateforme de camion, de porte de garage ou de bardage industriel. Pour éviter le grisaillement, prévoir un traitement de protection adéquat (lasure ou peinture pour bois extérieur).	
Format de livraison :	Panneau Palettes de 40 panneaux (117,2m ² – 911 kg)	
Formats et épaisseurs :	1,2 x 2,44 m	8mm
Surface utile :	2,88 m ²	
Densité :	970 kg/m ³	
Résistance à la flexion :	30 MPa	
Résistance à la traction :	20-25 MPa	
Module d'élasticité :	6000 MPa	
Résistance transversale à la traction :	1,2 - 1,8 MPa	
Module de cisaillement :	2400 MPa	
Gonflement (après immersion 24H) (EN317):	20 %	
Absorption eau (après 24H) :	10-15%	
Coefficient de résistance à la diffusion μ :	60	
Equivalent lame d'air sd :	0,48 m	
Teneur en formaldéhyde Classe E1 :	< 0,13mg/m ³	
Classe d'émission formaldéhyde :	E1 (< 0,12 mg/m ³ ou < 8 mg/100 g)	
Emission de formaldéhyde :	0,01 mg / m ³ d'air (méthode de la chambre)	
Teneur en formaldéhyde :	2 mg / 100 g (méthode en perforation)	
Classe Hard Fiberboard :	HB.H EN 622-2	
Classement au feu :	Euroclasse D-s2, d0	
Mise en oeuvre :	Les panneaux se travaillent à l'aide d'un outillage traditionnel. Ils peuvent être sciés, rabotés, percés, vissés ou cloués. Pour les panneaux posés à «face striée» coté visible, neutraliser les marquages possibles présents sur cette face : soit en ponçant pour les effacer,	

soit en les recouvrant avec une lasure incolore en phase solvantée.

Fixation : sur montants bois ou métal à entraxes de 30 à 40 cm maxi, par clouage, vissage et/ou collage. Les trous de clouage ou vissage, distants de 20cm, doivent être percés au préalable en périphérie à 10 mm du bord minimum. Tous les joints se font sur supports fixés.

Collage sur support adéquat : déposer des plots environ tous les 30 cm sur les montants. Coller les panneaux entre eux à l'aide de la colle écologique.

Joints : Tous les joints se font sur supports fixés : pas de joints dans le vide ou sur support flottant.

a - Les joints peuvent rester ouverts de 2 à 3mm. Dans ce cas, chanfreiner les angles supérieurs pour masquer les désaffleurements.

b - Les joints peuvent être recouverts de chants plats ou de faux colombages.

c - Pour les panneaux à peindre ou à tapisser (coté «Face lisse»), traiter les joints avec un calicot large et un enduit à joints adaptés au panneau fibres de bois. Après séchage, poncer (ou entoilage général).

d - Pour les panneaux enduits, en intérieur (coté « Face striée»), FAIRE un TEST

préalable :

- 1ère couche avec un primaire d'accrochage, tramer toute la surface et recouvrir la trame d'enduit d'accrochage, pour le cranter.

- 2ème couche avec l'enduit décoratif après séchage complet de la 1ère couche, puis Finition ...

Si l'environnement est particulièrement humide, humidifier le panneau avec de l'eau avant le montage pour éliminer le risque d'un renflement pouvant se produire à la suite d'une variation du taux d'humidité (laisser un joint entre panneaux de 2 à 3 mm).